



États financiers consolidés intermédiaires résumés  
Trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

(non audités et non examinés par les auditeurs indépendants)

États consolidés résumés de la situation financière  
 Au 30 juin 2011, au 31 mars 2011 et au 1<sup>er</sup> avril 2010

(En milliers de dollars canadiens) (non audités)	30 juin 2011 \$	31 mars 2011 \$	1er avril 2010 \$
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 729	30 026	34 360
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	2 459	2 995	4 026
Comptes débiteurs	6 304	5 136	4 479
Impôts sur les résultats à recevoir	437	-	-
Crédits d'impôt à recevoir	3 189	3 060	1 363
Charges payées d'avance	631	820	712
Instruments financiers dérivés	726	866	574
	43 475	42 903	45 514
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	2 904	3 099	1 423
Actifs incorporels	575	594	894
Actifs incorporels d'acquisition	4 875	5 311	2 675
Goodwill	27 591	27 591	25 991
Impôts différés	7 227	7 365	5 510
	86 647	86 863	82 007
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	4 522	5 524	4 231
Autres créditeurs	3 082	3 510	5 465
Impôts sur les résultats à payer	-	472	390
Produits différés	10 501	9 976	8 717
Tranche à court terme de la dette à long terme	117	124	-
Tranche à court terme de l'avantage incitatif reporté	119	119	-
	18 341	19 725	18 803
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	137	163	-
Avantage incitatif reporté	1 072	1 102	-
Impôts différés	1 993	1 937	805
	21 543	22 927	19 608
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Capital-actions</b>	47 555	47 236	47 809
<b>Réserves</b>	4 076	4 247	4 181
<b>Résultats non distribués</b>	13 473	12 453	10 409
	65 104	63 936	62 399
	86 647	86 863	82 007

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

Trois mois terminés le 30 juin 2011	Réserves						
	Capital actions	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres	Escompte sur rachat d'actions	Couverture des flux de trésorerie	Total	Résultats non distribués	Total
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2011	47 236	3 637	-	610	4 247	12 453	63 936
Résultat net de la période					-	2 158	2 158
Autres éléments du résultat global de la période après impôt sur le résultat				(98)	(98)		(98)
Résultat global de la période	-	-	-	(98)	(98)	2 158	2 060
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(18)				-	(42)	(60)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires					-	(1 096)	(1 096)
Charge liée à la rémunération à base d'actions		5			5		5
Émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'option d'achat d'actions	337	(78)			(78)		259
Solde au 30 juin 2011	47 555	3 564	-	512	4 076	13 473	65 104

Trois mois terminés le 30 juin 2010	Réserves						
	Capital actions	Avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres	Escompte sur rachat d'actions	Couverture des flux de trésorerie	Total	Résultats non distribués	Total
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2010	47 809	3 644	139	398	4 181	10 409	62 399
Résultat net de la période						2 271	2 271
Autres éléments du résultat global de la période après impôt sur le résultat				(551)	(551)		(551)
Résultat global de la période	-	-	-	(551)	(551)	2 271	1 720
Charge liée à la rémunération à base d'actions		32			32		32
Émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'option d'achat d'actions	150	(32)			(32)		118
Solde au 30 juin 2010	47 959	3 644	139	(153)	3 630	12 680	64 269

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

	Trois mois terminés le 30 juin	
(En milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux résultats par action) (non audités)	2011 \$	2010 \$
<b>Produits</b>	12 637	11 245
<b>Coût des produits</b>	2 649	2 593
<b>Marge brute</b>	9 988	8 652
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais généraux et frais d'administration	2 210	1 682
Frais de vente et de commercialisation	2 417	2 144
Technologie	2 136	1 845
	6 763	5 671
<b>Résultat d'exploitation</b>	3 225	2 981
Autres produits (charges), montant net (note 10 b))	(102)	310
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	3 123	3 291
Charge d'impôts sur les résultats	965	1 020
<b>Résultat net de la période</b>	2 158	2 271
<b>Résultat par action</b>		
De base	0,16	0,16
Dilué	0,16	0,16
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		
De base	13 682 201	13 899 300
Dilué	13 725 138	13 921 222
<b>Nombre d'actions en circulation à la fin de la période</b>	13 704 275	13 915 744

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

(En milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2011 \$	2010 \$
<b>Résultat net de la période</b>	2 158	2 271
Reclassement des gains ou pertes réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de 60 \$ (42 \$ en 2011)	(144)	(96)
Variation des gains (pertes) non réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de 19 \$ (201 \$ en 2011)	46	(455)
	(98)	(551)
<b>Résultat global de la période</b>	2 060	1 720

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie  
 Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

(En milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trois mois terminés le 30 juin	
	2011 \$	2010 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de la période	2 158	2 271
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	265	295
Amortissement des actifs incorporels	91	184
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	436	172
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(30)	-
Effet de change	47	-
Rémunération à base d'actions	5	32
Impôts différés	236	309
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(2)	-
Charge d'impôts sur les résultats comptabilisée en résultat	729	711
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10 a))	(2 151)	(2 859)
Impôts sur les résultats payés	(1 638)	(755)
	146	360
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(70)	(51)
Acquisition d'actifs incorporels	(72)	-
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	2	4
	(140)	(47)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(33)	-
Rachat de capital-actions pour annulation	(60)	-
Émission de capital-actions	259	118
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(958)	-
	(792)	118
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période</b>	(786)	431
<b>Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	(47)	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	33 021	38 386
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	32 188	38 817
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants de l'état de la situation financière :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 729	35 589
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	2 459	3 228

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## **1 Constitution et nature des activités**

Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. (la « Société ») exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient également des participations dans deux coentreprises. La Société, ses filiales et ses coentreprises (« le Groupe ») offre des solutions novatrices de commerce électronique aux entreprises. Ses plateformes web permettent aux clients de trouver, d'acheter et de vendre des produits, d'échanger de l'information, d'accéder à des opportunités d'affaires et de gérer leur chaîne d'approvisionnement avec une plus grande rapidité et efficacité.

La Société, constituée le 16 février 1996 en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Canada), est inscrite à la Bourse de Toronto. L'adresse de son siège social est le 1111 St-Charles Ouest, bureau 255, Longueuil, Québec, Canada, J4K 5G4.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration le 7 septembre 2011.

Les montants y figurant sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## 2 Principales conventions comptables

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 Information financière intermédiaire (IAS 34) en appliquant des principes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Ces états financiers constituent pour la Société le premier rapport financier intermédiaire selon IAS 34 pour une partie de la période couverte par ses premiers états financiers consolidés annuels IFRS qui seront établis au 31 mars 2012. Par conséquent, la Société a appliqué IFRS 1 Première application des IFRS (IFRS 1), pour les établir. Dans ce contexte, la Société a décidé de ne pas s'en tenir aux exigences minimales de manière à présenter les principes comptables de la Société conformément aux IFRS, et aux informations additionnelles requises en vertu des IFRS, lesquelles soulignent également les modifications apportées par rapport aux états financiers annuels consolidés au 31 mars 2011 de la Société préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Pour les exercices 2012 et par la suite, la Société pourrait ne pas présenter autant d'informations dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés préparés en vertu des IFRS, car le lecteur sera en mesure de se reporter aux états financiers consolidés annuels qui auront été préparés conformément aux IFRS.

La Société a choisi ses principes comptables de façon à être conforme aux IFRS qui seront en vigueur au 31 mars 2012, soit la date de clôture du premier exercice de la Société dont les états financiers consolidés annuels seront préparés selon les IFRS. Les IFRS étant en cours d'évolution, les principes comptables énoncés dans ce rapport pourraient être sujets à modification pour déterminer les principes qui seront utilisés pour établir les premiers états financiers consolidés annuels de la Société selon les IFRS au 31 mars 2012.

Les états financiers consolidés de la Société étaient auparavant préparés conformément aux PCGR du Canada. La note 11 explique l'effet de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe.

### Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs. Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après.

### Périmètre et méthodes de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les participations dans les coentreprises sont consolidées proportionnellement à la quote-part de la Société.

#### *Filiales*

Toutes les filiales sont détenues à 100 % par la Société, directement ou indirectement.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle (ses filiales).

Les entités entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes utilisées par d'autres membres du Groupe.

Les transactions, soldes, produits et charges intragroupes ont été entièrement éliminés lors de la consolidation.

#### *Participations dans des coentreprises*

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel le Groupe convient, avec d'autres parties, d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises qui impliquent la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation constituent des entités contrôlées conjointement.

Le Groupe comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la consolidation proportionnelle, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente, dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Le Groupe regroupe sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement avec les éléments similaires, ligne par ligne, dans les états financiers consolidés.

Tout goodwill découlant de l'acquisition de la participation du Groupe dans une entité contrôlée conjointement est comptabilisé selon la méthode comptable utilisée par le Groupe pour la comptabilisation d'un goodwill découlant d'un regroupement.

Les profits et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une entité contrôlée conjointement sont comptabilisés dans les états financiers consolidés du Groupe seulement à hauteur des participations dans l'entité contrôlée conjointement qui ne sont pas liées au Groupe.

### Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de toutes les entités du Groupe est également le dollar canadien.

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangère) sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction.

Les éléments monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les éléments non monétaires, ainsi que l'amortissement y afférent, sont convertis à leur taux historique, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les Autres produits (charges).

### Instruments financiers

#### *Classement et mesure*

Le Groupe classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La direction détermine le classement au moment de leur comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Le Groupe a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties, ainsi que les comptes débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût amorti;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme des actifs et passifs à la juste valeur par l'intermédiaire de l'état des résultats et sont évalué à la juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation périodique sont portés en résultat;
- Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

#### *Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture*

Une partie des produits et des charges d'exploitation du Groupe est libellée en dollars américains. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme sur une échéance maximale de 18 mois afin d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur une partie de ces produits. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La juste valeur des instruments admissibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est constatée à l'état de la situation financière. La variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture des instruments financiers dérivés libellés en dollars américains, utilisés en couverture de flux de trésorerie des revenus prévus libellés en dollars américains, est constatée aux autres éléments du résultat global et portée aux résultats au moment où l'élément couvert affecte le résultat. L'efficacité des relations de couverture est évaluée à la fois au moment où la couverture entre en vigueur et sur une base permanente.

Lorsqu'une relation de couverture cesse d'être efficace, les gains ou pertes correspondants présentés dans la réserve de couverture des flux de trésorerie sont portés aux résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente a été constatée. Si un élément couvert est vendu, s'éteint ou arrive à échéance avant la fin de l'instrument dérivé s'y rapportant, les gains ou pertes correspondants présentés dans la réserve de couverture des flux de trésorerie sont portés aux résultats de la période en cours.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

### *Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers*

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires au montant de 14 084 469 \$ au 30 juin 2011 (17 921 413 \$ au 31 mars 2011 et 14 320 312 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010) et les placements liquides au montant de 15 644 851 \$ au 30 juin 2011 (12 104 516 \$ au 31 mars 2011 et 20 039 381 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2010) qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une modification de la valeur est négligeable.

Les revenus d'intérêts générés par les équivalents de trésorerie sont présentés dans le poste Autres produits (charges) des états consolidés des résultats.

### **Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties**

Le Groupe offre des services qui incluent l'administration d'un programme de rabais et l'échange d'équipements usagés pour certains clients. En relation avec ces activités, le Groupe reçoit fréquemment de l'argent de ses clients (dans le cas du programme de rabais) et de revendeurs d'équipements usagés, et cet argent, déduction faite de la commission gagnée par le Groupe, doit être remis à l'autre partie de la transaction.

Le montant reçu à la date de l'état de la situation financière qui n'a pas encore été remis à l'autre partie est présenté à l'état de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties.

Le Groupe offre également un service de transactions fiduciaires. Dans le cadre de ces activités, le Groupe est nommé en tant qu'agent fiduciaire pour recevoir, détenir et transférer des fonds. Le Groupe reçoit des liquidités qui sont libérées au vendeur, déduction faite de frais, coûts ou dépenses, lors de la conclusion d'une

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

transaction entre un vendeur et un acheteur. Les liquidités reçues sont présentées à l'état de la situation financière en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties.

La contrepartie est présentée à l'état de la situation financière en tant que Autres créiteurs.

### Constatation des produits

Les produits sont tirés d'abonnements, de frais transactionnels, de frais de cession, de services d'intégration et de services de maintenance et d'hébergement. De temps en temps, le Groupe génère des revenus du développement de logiciels et de la vente de licences. Dans tous les cas, les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. De plus les produits sont constatés seulement lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, que les biens ont été livrés ou le service fourni, que le prix est fixé ou mesurable, et que le recouvrement des comptes débiteurs connexes est raisonnablement assuré. Les produits des activités ordinaires provenant d'un contrat de prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits des activités ordinaires sont réduits du montant des rabais et autres réductions similaires, le cas échéant.

En plus des politiques générales décrites précédemment, les politiques spécifiques de constatation des produits suivantes s'appliquent aux principales sources de produits du Groupe :

- Les produits tirés d'abonnements sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les droits initiaux, n'ayant pas de valeur en eux-mêmes pour les abonnés, sont différés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de la technologie utilisée pour le réseau ou sur la durée estimative restante de la relation d'affaires avec le Groupe d'abonnés, si elle est plus courte;
- Les frais de cession, qui sont des commissions obtenues par le Groupe quand des équipements usagés sont vendus par le site Internet du Groupe, sont reconnus quand l'équipement usagé est accepté par le revendeur et est comptabilisé sur une base nette, car le Groupe agit à titre d'agent entre l'entité vendant l'équipement usagé et l'entité achetant l'équipement usagé;
- Les produits tirés des frais transactionnels sont constatés au moment où les opérations ont lieu;
- Les produits tirés de services d'intégration, de maintenance et d'hébergement sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les produits tirés de la vente de licences sont constatés au moment où les opérations ont lieu.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les amortissements et les pertes de valeur cumulés. L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité prévue des actifs visés selon les méthodes et durées d'utilité suivantes :

	Méthode	Durée d'utilité
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et autre matériel	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte découlant de la sortie ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, qui correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en résultat net dans les Autres produits (charges).

### **Dépréciation des actifs à long terme, excluant le goodwill**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des unités génératrices de trésorerie prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent les logiciels et les actifs incorporels d'acquisition.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

### *Logiciels*

Certains logiciels sont achetés pour combler les besoins de nature technologique du Groupe et sont comptabilisés au coût, moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Ils comprennent également les coûts relatifs aux logiciels et aux sites Web développés à l'interne, lesquels comprennent la tranche de la masse salariale capitalisée du groupe de développement de la Société; ces coûts correspondent aux dépenses engagées à partir de la date à laquelle tous les critères de capitalisation sont satisfaits. Lorsqu'aucun actif incorporel généré à l'interne ne peut être comptabilisé, les dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles sont engagées. Après leur comptabilisation initiale, les actifs incorporels générés à l'interne sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements, des crédits d'impôts et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée d'utilité estimative de trois à cinq ans.

### *Actifs incorporels d'acquisition*

Les actifs incorporels d'acquisition, composés de la clientèle, de la technologie, de marques de commerce, des bases de données et des ententes de non-concurrence découlant de l'acquisition d'entreprises sont comptabilisés au coût (c'est-à-dire la juste valeur à la date d'acquisition) moins les amortissements et les pertes de valeur cumulés. Les actifs incorporels d'acquisition sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité prévue respective, qui s'étend sur les périodes suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Durée d'utilité</b>
Clientèle	de 5 à 10 ans
Technologie acquise	5 ans
Marques de commerce	10 ans
Bases de données	5 ans
Ententes de non-concurrence	1 an

Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement des actifs incorporels sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un actif incorporel est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'un actif incorporel (calculé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable) est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

### **Technologie**

Les frais relatifs à la technologie englobent la masse salariale et les charges connexes engagées dans le cadre des travaux de recherche et de développement, ainsi que l'amortissement de certains actifs nécessaires aux activités de recherche et de développement. Les frais relatifs à la technologie sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, exception faite de certains frais se rapportant au développement de logiciels et de sites Web développés à l'interne, notamment les mises à niveau et les améliorations des sites Web du Groupe, lesquels sont capitalisés et amortis sur une période de trois à cinq ans. L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne est inclus dans les frais relatifs à la technologie.

### **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé et des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12 Impôts sur le résultat et à IAS 19 Avantages du personnel, respectivement;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés à des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiement fondé sur des actions du Groupe conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions à la date d'acquisition;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, qui sont évalués conformément à cette norme.

Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

### Goodwill

Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise (voir Regroupement d'entreprises), diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe (ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie) qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté le goodwill sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état des résultats consolidé. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

À la sortie d'une unité génératrice de trésorerie pertinente, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie.

Le Groupe a choisi le 31 mars comme date d'exécution du test annuel de dépréciation du goodwill.

### Provisions

Les provisions sont comptabilisées si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le Groupe sera tenu d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

### Contrat de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

#### *Le Groupe en tant que preneur de contrat de location simple*

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps. Les loyers éventuels découlant des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dans l'éventualité où des avantages ont été reçus dans le cadre de la conclusion des contrats de location simple, ces avantages sont comptabilisés à titre de passif. Le profit cumulé des avantages est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur une base linéaire à moins qu'une autre méthode systématique soit plus représentative de la façon dont les avantages économiques relatifs au bien loué s'échelonnent dans le temps.

#### *Avantage incitatif reporté*

L'avantage incitatif reporté représente le remboursement de frais engagés pour des améliorations locatives ainsi que des mois de loyer gratuits assumés par le bailleur dans le cadre de contrats de location de locaux commerciaux. Cet avantage est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux échéant en avril 2016 et en octobre 2020. L'amortissement est porté en réduction des charges de loyer à l'état des résultats.

#### *Le Groupe en tant que preneur de contrat de location-financement*

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à titre d'actifs du Groupe, à leur juste valeur déterminée au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme dette découlant d'un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de la dette découlant du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement en résultat net à moins qu'elles ne soient directement attribuables à un actif qualifié; dans ce cas, elles sont capitalisées selon la méthode générale utilisée par le Groupe pour la comptabilisation des coûts d'emprunt. Les loyers éventuels sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé.

#### *Impôt exigible*

L'impôt exigible à payer est fondé sur le résultat imposable de l'exercice. Le résultat imposable diffère du résultat comptabilisé dans l'état consolidé des résultats en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'impôt en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### *Impôt différé*

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer pour l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. De tels actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'autres actifs et passifs liés à une transaction (autre qu'un regroupement d'entreprises) qui n'a d'incidence ni sur le résultat imposable ni sur le résultat comptable.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et les passifs d'impôt et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et si l'entité a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôt.

#### *Impôt exigible et impôt différé de l'exercice*

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si l'impôt exigible ou l'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est incluse dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

### **Crédits d'impôt**

Les crédits d'impôt, incluant ceux pour la recherche et le développement, ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux critères d'admissibilité de ces crédits et que ces derniers seront reçus. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution des dépenses connexes dans l'exercice au cours duquel celles-ci sont engagées.

### **Avantages du personnel**

Les salaires, les charges sociales, les congés payés et congés de maladie et les primes sont des avantages à court terme qui sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés du Groupe ont rendu les services associés.

### **Accords de paiement fondé sur des actions de la Société**

Le Groupe maintient un régime de rémunération à base d'actions pour les employés (décrit à la note 7), qui est réglé en instruments de capitaux propres. Ces paiements sont évalués à la juste valeur des octrois à la date d'attribution. En ce qui concerne les options d'achat d'actions, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte.

Au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres, la juste valeur des options attribuées est comptabilisée sur les périodes d'acquisition des options selon une méthode linéaire et selon l'estimation du Groupe quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis. Cela se traduit par une charge comptabilisée au poste Rémunération à base d'actions avec une augmentation correspondante des capitaux propres dans le poste Réserve au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition des droits est prévue. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée en résultat net de façon à ce que les charges cumulatives tiennent compte des estimations révisées, et un ajustement correspondant est apporté à la réserve au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres.

### 3 Estimations et jugements de la direction

La préparation d'états financiers selon les IFRS exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers. Sur une base régulière, la direction révise ses estimations et les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### Estimations

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les méthodes d'amortissement et la durée d'utilité des actifs, la dépréciation des actifs, y compris le goodwill, les actifs incorporels, et les actifs incorporels d'acquisition, la répartition des prix d'acquisition, la rémunération à base d'actions, le recouvrement des comptes débiteurs, l'évaluation des provisions, la détermination du degré d'avancement de certaines ententes de produits, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés, des crédits d'impôts et de la charge d'impôts sur les résultats.

#### Jugements

Les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables qui ont la plus importante incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés concernent les éléments suivants : l'identification des actifs identifiables lors de la répartition du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises, l'affectation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie, l'identification des indices de dépréciation des actifs à long terme et du goodwill, la détermination des unités de comptabilisation ainsi que l'évaluation et la répartition des contreparties prévues par les accords de prestations multiples générateurs de produits, et la détermination des frais engagés à l'interne relatifs à la technologie se rapportant au développement de logiciels et de sites Web qui peuvent être capitalisés.

#### 4 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

Norme/Interprétation	Date d'entrée en vigueur pour le Groupe	Présentation et incidence sur le Groupe
IFRS 9 Instruments financiers	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (*)	Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 Instruments financiers destinée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Cette première partie traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers. Les incidences de ce premier volet n'ont pas encore été analysées par le Groupe.
IFRS 10 États financiers consolidés	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (**)	IFRS 10 remplace la version actuelle d'IAS 27 États financiers consolidés et individuels et SIC 12 Consolidation – Entités ad hoc. IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité. L'analyse détaillée par le Groupe des nouvelles normes et de celles amendées relatives à la consolidation, ainsi que de leurs incidences pour le Groupe est à venir.
Amendement d'IAS 27 États financiers consolidés	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (**)	Les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10.
IFRS 11 Accords conjoints	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (**)	IFRS 11 annule et remplace IAS 31 Participation dans des coentreprises et SIC 13 Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs. Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (état de la situation financière et compte de résultat) le prorata de ses intérêts, est supprimée. Les incidences de cette norme seront importantes du fait notamment de la suppression de l'intégration proportionnelle.
IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans les autres entités	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (**)	IFRS 12 intègre toutes les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

<b>Norme/Interprétation</b>	<b>Date d'entrée en vigueur pour le Groupe</b>	<b>Présentation et incidence sur le Groupe</b>
IAS 28 Participation dans des entreprises associées et coentreprises	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (**)	IAS 28 s'intitule désormais Participation dans des entreprises associées et coentreprises. IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées à la suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
Amendement d'IAS 1 Présentation des états financiers	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (*)	Les amendements exigent notamment que les éléments composant les autres éléments du résultat global soient regroupés entre ceux qui seront appelés à un reclassement ultérieur en résultat net de l'état des résultats et ceux qui ne le seront pas.
Amendement d'IAS 19 Avantages du personnel	Exercice annuel ouvert le 1 <sup>er</sup> avril 2013 (*)	Les amendements portent principalement sur les régimes à prestations définies (ce qui est sans incidence pour le Groupe n'ayant pas de régime de ce type), sur la définition des avantages à court terme (ayant pour incidence d'élargir la définition des autres avantages à long terme) et sur les indemnités de rupture. Les incidences de ces amendements n'ont pas encore été analysées par le Groupe.

(\*) Adoption anticipée autorisée

(\*\*) Adoption anticipée autorisée sous réserve que les normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 amendée et IAS 28 amendée soient toutes adoptées à la même date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

**5 Information sectorielle**

Le Groupe n'a qu'un seul secteur isolable.

L'information relative aux secteurs géographiques est la suivante :

	Trois mois terminés le 30 juin	
	2011 \$	2010 \$
(En milliers de dollars canadiens)		
<b>Produits</b>		
Canada	5 315	4 804
Etats-Unis	5 581	4 762
Europe	456	520
Asie et autres	1 285	1 159
	12 637	11 245

	30 juin 2011 \$	31 mars 2011 \$	1er avril 2010 \$
(En milliers de dollars canadiens)			
<b>Actifs non courants</b>			
Canada	9 612	10 044	3 851
États-Unis	26 311	26 524	27 084
Asie et autres	22	27	48
	35 945	36 595	30 983

Il est à noter que l'acquisition faite le 22 décembre 2010 par le Groupe (soit durant le troisième trimestre de l'exercice 2011) de la totalité des actions de Systèmes InterTrade Inc. (« InterTrade ») n'a pas eu d'incidence sur l'identification des secteurs opérationnels mais explique principalement l'évolution des produits entre le premier trimestre terminé le 30 juin 2011 et celui terminé le 30 juin 2010. Pour plus d'informations sur cette acquisition, se reporter aux derniers états financiers annuels au 31 mars 2011.

Les produits sont attribués aux régions géographiques en fonction de l'emplacement des clients.

Les actifs non courants comprennent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels, les actifs incorporels d'acquisition et le goodwill.

Par rapport aux derniers états financiers annuels, il n'y a aucune différence dans la base de sectorisation ou dans la base d'évaluation du résultat sectoriel.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

**6 Capital-actions**

- a) Autorisé, en nombre illimité  
Actions ordinaires  
Actions privilégiées, à être émises en séries, dont les termes, les conditions et les dividendes devront être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission
- b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires des périodes de trois mois terminées les 30 juin :

(En milliers)	2011		2010	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
<b>Solde au début de la période</b>	13 681	47 236	13 896	47 809
Rachetées pour annulation (note 6 b) i))	(5)	(18)	-	-
Exercice d'options d'achat d'actions (note 6 b) ii))	28	337	20	150
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>13 704</b>	<b>47 555</b>	<b>13 916</b>	<b>47 959</b>

- i) Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2011, la Société a racheté pour annulation 5 279 de ses actions ordinaires, pour une contrepartie en espèces de 60 479 \$, dans le cours normal de ses rachats d'actions. Le prix d'émission moyen par action de 3,46 \$ avant le rachat a été porté en réduction du Capital-actions pour un montant total de 18 241 \$, et le solde a été imputé aux Résultats non distribués. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2010, la Société n'a racheté aucune de ses actions ordinaires pour annulation.
- ii) Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2011, des options d'achat d'actions ont été exercées en vue d'acquérir 28 000 actions ordinaires (20 000 en 2011) pour une contrepartie en espèces de 258 920 \$ (117 800 \$ en 2011), soit 9,25 \$ l'action (5,89 \$ en 2011). De plus, un montant de 78 475 \$ a été crédité au Capital-actions et représente la rémunération à base d'actions initialement constatée dans la Réserve au titre des avantages du personnel réglés en instruments de capitaux propres (31 974 \$ en 2011).
- c) Dividendes versés

Le 8 février 2011, la Société a annoncé le versement d'un dividende en espèces de 0,07 \$ l'action, payable le 15 avril 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 1er avril 2011.

Aucun dividende n'a été versé durant la période de trois mois terminée le 30 juin 2010.

## 7 Rémunération à base d'actions

Le Groupe offre deux régimes de rémunération à base d'actions.

### a) Régime d'achat d'actions

Le Groupe a établi un régime d'achat d'actions pour tous les employés réguliers à temps plein et à temps partiel qui sont résidents canadiens. Les administrateurs ne sont pas admissibles au régime. En vertu des dispositions du régime, un employé peut décider de cotiser jusqu'à 5 % de son revenu annuel, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par année, au moyen de retenues sur le salaire, pour l'achat d'actions ordinaires de la Société sur le marché libre. En vertu du régime, le Groupe s'est engagée à égaler les cotisations des employés au régime pour une cotisation maximale de 1 100 \$ par employé pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 (1 000 \$ en 2011). Les employés doivent garder pour une période de douze mois la portion des actions achetées avec la cotisation du Groupe. Le prix d'achat des actions en vertu du régime devra être équivalent au prix du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition.

### b) Régime d'options d'achat d'actions

Le Groupe offre un régime d'options d'achat d'actions. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice des options s'établit à 3 375 351, et le nombre maximal d'actions pouvant être émises dans l'ensemble à une seule personne ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution. Le prix d'exercice des options attribuées en vertu de ce régime, tel qu'il est déterminé par le conseil d'administration, ne peut être inférieur au cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de l'attribution, le cours du marché étant le prix de clôture par action inscrit à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution.

Entre juin 2006 et mars 2007, les options attribuées en vertu du régime sont acquises sur une période de trois ans, en tranches de 30 %, 30 % et 40 %, et peuvent être exercées 12, 24 et 36 mois, respectivement, après la date d'attribution, à l'exception des options attribuées à la direction qui sont acquises 12 mois après la date d'attribution. Depuis mars 2007, les nouvelles attributions d'options sont acquises sur une période de trois ans et peuvent toutes être exercées 36 mois après la date d'attribution, à l'exception des options attribuées à la direction qui sont acquises 12 mois après la date d'attribution. La période d'acquisition est déterminée par le conseil d'administration. Les options attribuées en vertu de ce régime échoient au plus tard cinq ans après la date de l'attribution.

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
 Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

Le tableau ci-dessous constitue un résumé des mouvements des options d'achat d'actions en vertu du régime au cours des périodes de trois mois terminées les 30 juin :

Mouvements des options	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
<b>Solde au début de la période</b>	157 500	8,44	594 900	8,92
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	(28 000)	9,25	(20 000)	5,89
Renoncées	-	-	(220 000)	8,64
Expirées	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	129 500	8,26	354 900	9,26

Les options sur actions suivantes attribuées en vertu du régime d'options sur actions du personnel ont été exercées au cours des périodes de trois mois terminées les 30 juin :

Options exercées	2011			2010		
	Nombre d'options exercées	Date d'exercice	Prix de l'action à la date d'exercice \$	Nombre d'options exercées	Date d'exercice	Prix de l'action à la date d'exercice \$
Séries d'options						
Émises le 16 avril 2008	3 000	15 juin 2011	11,60	20 000	15 juin 2010	8,34
Émises le 1er juin 2006	25 000	29 juin 2011	11,48			
	28 000		11,49	20 000		8,34

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions en cours au 30 juin 2011 :

Options en cours, pouvant être exercées				
Prix d'exercice \$	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	
5,89	44 500	1,79	5,89	
9,50	85 000	0,93	9,50	
	129 500	1,23	8,26	

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée au cours des périodes terminées les 30 juin 2011 et 2010.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

## 8 Résultats par action

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé aux fins de calcul du résultat de base et du résultat dilué par action pour les périodes de trois mois terminées les 30 juin :

(En milliers)	2011	2010
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		
De base	13 682	13 899
Effet dilutif des options d'achat d'actions	43	22
<b>Dilué</b>	<b>13 725</b>	<b>13 921</b>

Au 30 juin 2010, des options visant l'achat de 292 400 actions à un prix moyen pondéré de 9,98 \$ l'action étaient en circulation; toutefois, ces options n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action en raison du fait que le prix d'exercice était supérieur au prix moyen des actions.

Les options d'achat d'actions n'ont aucun effet sur le numérateur utilisé aux fins de calcul du résultat de base et du résultat dilué par action.

## 9 Charges par nature

Le résultat d'exploitation inclut notamment les éléments suivants :

(En milliers de dollars canadiens)	Trois mois terminés les 30 juin	
	2011 \$	2010 \$
Amortissements		
Immobilisations corporelles	265	295
Actifs incorporels	91	184
Actifs incorporels d'acquisition	436	172
<b>Total</b>	<b>792</b>	<b>651</b>
Charges au titre des avantages du personnel		
Salaires et charges sociales	6 009	5 342
Rémunération à base d'actions	5	32
Indemnités de fin de contrat de travail	83	5
<b>Total</b>	<b>6 097</b>	<b>5 379</b>

**10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et Autres produits (charges)**

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 juin	
	2011	2010
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	(1 168)	(1 247)
Crédits d'impôt à recevoir	(129)	(326)
Charges payées d'avance	189	84
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 140)	(790)
Autres créditeurs	(428)	(1 498)
Produits différés	525	918
	(2 151)	(2 859)

Au 30 juin 2011, des dividendes déclarés au montant de 1 096 390 \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer (néant en 2011).

b) Les Autres produits (charges) comprennent ce qui suit :

	Trois mois terminés les 30 juin	
	2011	2010
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Intérêts créditeurs	56	43
Gain (perte) de change	(159)	309
Autres produits (charges)	1	(42)
	(102)	310

## 11 Conversion aux normes internationales d'information financière (IFRS)

Les premiers états financiers consolidés de la Société conformes aux IFRS seront les états financiers consolidés annuels qui seront établis au 31 mars 2012 conformément aux IFRS en vigueur à cette date. Ces états financiers présenteront des chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 mars 2011 et l'état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2010 (la « date de transition ») retraités pour être conformes à ces IFRS. Les incidences de la transition seront enregistrées dans les capitaux propres d'ouverture.

Ces états financiers au 30 juin 2011 sont des états financiers consolidés intermédiaires résumés qui ont été établis selon les principes comptables décrits dans la note 2 et en appliquant IFRS 1 comme décrit ci-dessous.

L'état consolidé de la situation financière d'ouverture établi selon ces principes et publié dans ce document pourrait être modifié dans les autres états financiers consolidés intermédiaires de cet exercice, ainsi que dans les états financiers consolidés annuels si les IFRS étaient amenées à évoluer durant les périodes subséquentes. Le cas échéant la Société expliquerait toute modification dans la note sur la conversion.

### IFRS 1 : exemptions et exceptions

Lors de la préparation de ces premiers états financiers consolidés intermédiaires résumés, conformément à IFRS 1, la Société a appliqué rétrospectivement les IFRS sauf lorsque la Société a choisi d'utiliser une exemption facultative ou lorsque cela était requis par IFRS 1.

La Société a appliqué les exemptions suivantes :

- Regroupement d'entreprises : la Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 Regroupement d'entreprises aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> avril 2010. L'application de cette exemption n'a eu aucune incidence sur le goodwill comptabilisé lors des regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition.
- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions : la Société a appliqué IFRS 2 Paiements fondés sur des actions uniquement aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis à la date de transition aux IFRS.
- Montant cumulé des différences de conversion : la Société a mis à zéro le montant cumulé des différences de conversion pour tous ses établissements à l'étranger à la date de transition en créditant les résultats non distribués d'ouverture. Ceci aura pour conséquence que le profit ou la perte sur la cession ultérieure de tout établissement à l'étranger exclura les différences de conversion nées avant la date de transition aux IFRS et inclura les différences de conversion ultérieures.

### Rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les tableaux suivants présentent l'incidence de cette conversion sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
**Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

 Rapprochement de l'état de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2010

(En milliers de dollars canadiens)	au 1er avril 2010	Ajuste- ments	Reclasse- ments	au 1er avril 2010	
En PCGR du Canada	\$	\$	\$	\$	En IFRS
<b>Actif</b>					<b>Actif</b>
<b>Actif à court terme</b>					<b>Actifs courants</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 360			34 360	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	4 026			4 026	Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties
Comptes débiteurs	4 479			4 479	Comptes débiteurs
Crédits d'impôt à recevoir	1 363			1 363	Crédits d'impôt à recevoir
Charges payées d'avance	712			712	Charges payées d'avance
Instruments financiers dérivés	574			574	Instruments financiers dérivés
	45 514	-	-	45 514	
Immobilisations corporelles	1 423			1 423	<b>Actifs non courants</b> Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	894			894	Actifs incorporels
Actifs incorporels d'acquisition	2 675			2 675	Actifs incorporels d'acquisition
Écart d'acquisition	25 991			25 991	Goodwill
Impôts futurs	5 685	(175) b		5 510	Impôts différés
	82 182	(175)	-	82 007	
<b>Passif</b>					<b>Passif</b>
<b>Passif à court terme</b>					<b>Passifs courants</b>
Comptes créditeurs et charges à payer	9 696		(5 465) i	4 231	Comptes créditeurs et charges à payer
Impôts sur les bénéfices à payer	390		5 465 i	5 465	Autres créditeurs
Produits reportés	8 717			8 717	Impôts sur les résultats à payer
Impôts futurs	606		(606) f	-	Produits différés
	19 409	-	(606)	18 803	
Impôts futurs	129	70 b	606 f	805	<b>Passifs non courants</b> Impôts différés
	19 538	70	-	19 608	
<b>Capitaux propres</b>					<b>Capitaux propres</b>
Capital-actions	47 809			47 809	Capital-actions
Options d'achat d'actions	1 688	(396) a	(1 292) g	-	
Surplus d'apport	2 491		1 690 g	4 181	Réserves
Bénéfices non répartis	10 602	(193) a,b,c		10 409	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	54	344 c	(398) g	-	
	62 644	(245)	-	62 399	
	82 182	(175)	-	82 007	

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
 Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

Rapprochement de l'état des résultats pour le trimestre terminé le 30 juin 2010

(En milliers de dollars canadiens)	30 juin 2010 \$	Ajuste- ments \$	Reclasse- ments \$	30 juin 2010 \$	En IFRS
<b>En PCGR du Canada</b>					
<b>Produits</b>	11 245			11 245	<b>Produits</b>
<b>Coût des produits</b>	2 592	1 d	-	2 593	<b>Coût des produits</b>
<b>Marge brute</b>	8 653	(1)	-	8 652	<b>Marge brute</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					<b>Charges d'exploitation</b>
Frais généraux et frais d'administration	1 646	4 d	32 h	1 682	Frais généraux et frais d'administration
Frais de vente et de commercialisation	1 955	4 d	185 h,i	2 144	Frais de vente et de commercialisation
Technologie	1 792	17 d	36 h	1 845	Technologie
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	172		(172) h	-	
Rémunération à base d'actions	(360)	392 a	(32) h	-	
	5 205	417	49	5 671	
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	3 448	(418)	(49)	2 981	<b>Résultat d'exploitation</b>
Autres produits (charges), montant net	261		49 h	310	Autres produits (charges), montant net
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	3 709	(418)	-	3 291	<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	1 068	(48) b		1 020	Charge d'impôts sur les résultats
<b>Bénéfice net de la période</b>	2 641	(370)	-	2 271	<b>Résultat net de la période</b>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

Rapprochement de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

(En milliers de dollars canadiens)	31 mars 2011 \$	Ajuste- ments \$	Reclasse- ments \$	31 mars 2011 \$	En IFRS
<b>En PCGR du Canada</b>					
<b>Produits</b>	47 076			47 076	<b>Produits</b>
<b>Coût des produits</b>	10 254	2 d	-	10 256	<b>Coût des produits</b>
<b>Marge brute</b>	36 822	(2)	-	36 820	<b>Marge brute</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					<b>Charges d'exploitation</b>
Frais généraux et frais d'administration	8 091	10 d	57 h	8 158	Frais généraux et frais d'administration
Frais de vente et de commercialisation	7 663	10 d	983 h,i	8 656	Frais de vente et de commercialisation
Technologie	7 421	38 d	202 h	7 661	Technologie
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	966		(966) h	-	
Rémunération à base d'actions	(335)	392 a	(57) h	-	
	23 806	450	219	24 475	
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	13 016	(452)	(219)	12 345	<b>Résultat d'exploitation</b>
Autres produits (charges), montant net	(424)	60 d	219 h	(145)	Autres produits (charges), montant net
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	12 592	(392)	-	12 200	<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	4 195	10 b		4 205	Charge d'impôts sur les résultats
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	8 397	(402)	-	7 995	<b>Résultat net de l'exercice</b>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
**Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

Rapprochement des capitaux propres

	31 mars 2011 \$	30 juin 2010 \$	1er avril 2010 \$
(En milliers de dollars canadiens)			
<b>Capitaux propres selon les PCGR du Canada</b>	64 191	64 492	62 644
Ajustements:			
Paiements fondés sur des actions (a)	-	-	-
Impôts sur les résultats (b)	(255)	(197)	(245)
Immobilisations corporelles (d)	-	(26)	-
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>	63 936	64 269	62 399

Rapprochement du résultat global

	Cumul au 31 mars 2011 \$	Cumul au 30 juin 2010 \$
(En milliers de dollars canadiens)		
<b>Résultat global de la période selon les PCGR du Canada</b>	8 609	2 090
Ajustements:		
Paiements fondés sur des actions (a)	(392)	(392)
Impôts sur les résultats (b)	(10)	48
Immobilisations corporelles (d)	-	(26)
<b>Résultat global de la période selon les IFRS</b>	8 207	1 720

Concernant le tableau des flux de trésorerie :

- La conversion aux IFRS n'a pas eu d'incidence significative sur le total des flux de trésorerie des activités opérationnelles, des activités de financement et des activités de financement du trimestre terminé le 30 juin 2010.
- Toutefois pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, la conversion aux IFRS a eu pour incidence de réduire les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles d'un montant de 904 084 \$ et de réduire les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement du même montant. Cette différence est liée à l'exception prévue par les PCGR du Canada qui permet de considérer certaines opérations comme une entrée de fonds suivie d'une sortie de fonds plutôt que comme une opération sans effet sur la trésorerie lorsqu'une tierce partie paie directement un fournisseur pour le compte du Groupe. Cette exception n'existe pas en IFRS.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

### Explications des ajustements

#### a. Paiements fondés sur des actions

La Société a choisi d'utiliser l'exemption proposée par IFRS 1. Dans le cadre de la conversion, la Société :

- n'a pas retraité les instruments de capitaux propres attribués jusqu'au 7 novembre 2002 et ceux attribués après le 7 novembre 2002, mais dont les droits ont été acquis avant le 1<sup>er</sup> avril 2010, la date de transition aux IFRS.
- a appliqué le principe comptable décrit dans la note 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les différences entre le principe comptable appliqué antérieurement et IFRS 2 portent sur les éléments suivants :

- Comptabilisation et évaluation de la charge liée à l'attribution d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition des droits est graduelle.
  - Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilisait en charges la valeur totale de la juste valeur des options selon une méthode linéaire sur la durée totale d'acquisition des droits.
  - Selon les IFRS, lorsque les options sont acquises graduellement, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte et le coût de la rémunération est amorti parallèlement.
- Prise en compte d'un taux d'annulation
  - Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilisait les annulations à la date à laquelle elles se produisaient.
  - Selon les IFRS, la Société doit comptabiliser un montant basé sur la meilleure estimation disponible du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue, puis elle doit réviser cette estimation, lorsque c'est nécessaire, si des informations ultérieures indiquent que le nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

La Société a ajusté la charge constatée pour les paiements fondés sur des actions pour tenir compte de ces deux différences.

#### b. Impôts sur les résultats

Les incidences des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS liés aux impôts sur le résultat portent sur les éléments suivants :

##### *Différences temporelles relatives aux immobilisations incorporelles*

Selon les PCGR du Canada, l'impôt reporté est calculé à partir des écarts temporaires, soit la différence entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable dans le bilan. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), certaines dépenses en capital admissibles sont déductibles aux fins de l'impôt jusqu'à concurrence de 75 % du coût engagé lors de leur acquisition. Le chapitre 3465, intitulé Impôts sur les bénéficiaires, traite de cette situation particulière et précise que, pour ces actifs, à n'importe quel moment, la valeur fiscale correspond au solde du montant cumulatif des immobilisations admissibles, plus 25 % de leur valeur comptable.

Selon les IFRS, la définition des différences temporelles correspond généralement à celle des PCGR. Toutefois, les IFRS ne prévoient pas d'indications précises quant à l'établissement de la valeur fiscale des immobilisations admissibles, comme dans la situation décrite ci-dessus. Par conséquent, la valeur fiscale de ces actifs, compte non tenu de l'ajustement de 25 % de la valeur comptable permis en vertu des PCGR, devrait être comparée à la valeur comptable figurant à l'état de la situation financière afin de déterminer leur différence temporelle.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

---

### *Actifs et passifs non monétaires des établissements étrangers intégrés*

Selon les PCGR du Canada, aucun actif ou passif d'impôts futurs ne doit être constaté pour un écart temporaire découlant de la différence entre les conversions au taux de change historique et au taux de change de clôture du coût des actifs ou des passifs non monétaires des établissements étrangers intégrés.

Le concept d'établissements étrangers intégrés ou autonomes n'existe pas sous les IFRS. Les entités doivent déterminer une monnaie fonctionnelle en fonction des critères édictés par IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères. IAS 12 ne renferme aucune exception relativement à ces différences temporelles. Par conséquent, l'effet des fluctuations des taux de change sur les actifs et les passifs non monétaires des établissements intégrés doivent être identifiées et peuvent engendrer la comptabilisation d'un impôt différé.

### *Incidences des autres ajustements IFRS*

Les ajustements considérés correspondent à la comptabilisation de l'effet fiscal différé des autres ajustements de conversion qui ont été comptabilisés, le cas échéant.

#### **c. Effets des variations des cours des monnaies étrangères**

L'ajustement figurant dans l'état de la situation financière d'ouverture correspond à l'application de l'exemption permettant de remettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition en créditant les résultats non distribués d'ouverture. Cet ajustement n'a aucun effet sur le montant total des capitaux propres.

#### **d. Immobilisations corporelles**

Lors de la conversion aux IFRS, le Groupe a souhaité changer la méthode d'amortissement du mobilier de bureau en remplaçant la méthode dégressive à un taux de 20 % par la méthode linéaire en utilisant une durée d'utilité de 5 ans. Du fait que la méthode dégressive et le taux utilisés dans les états financiers consolidés selon les PCGR du Canada auraient été acceptables selon les IFRS, cette modification, conformément à IFRS 1, a donc été effectuée prospectivement à compter de la date de transition.

#### **e. Rachat d'actions ordinaires pour annulation**

Selon les PCGR du Canada, le Groupe devait imputer une partie du coût d'acquisition au poste Surplus d'apport dans certaines circonstances, lors du rachat d'actions ordinaires pour annulation.

Selon les IFRS, la différence entre le coût d'acquisition des actions et la valeur nominale des actions rachetées doit imputer le poste Résultats non distribués.

Cet ajustement n'a aucun effet sur le montant total des capitaux propres.

### **Explications des reclassements**

#### **f. Impôts différés**

Selon les PCGR du Canada, le classement des actifs et des passifs d'impôts futurs est fonction du classement des actifs et des passifs sous-jacents. En l'absence d'actifs ou de passifs sous-jacents, le classement se fait en fonction de la date de résorption prévue de l'écart temporaire.

Selon les IFRS, on ne doit pas classer les actifs (passifs) d'impôts différés comme actifs (passifs) courants.

Ainsi les actifs (passifs) d'impôts différés présentés en court terme dans les états financiers consolidés selon les PCGR du Canada ont été reclassés en non courants dans les états financiers consolidés selon les IFRS.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
**Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

---

**g. Réserves**

Les postes Options d'achat d'actions, Surplus d'apport et Cumul des autres éléments du résultat étendu présentés en PCGR du Canada correspondent à des éléments de Réserves selon les IFRS. Pour cette raison, la direction a décidé de les présenter sous ce libellé sur une seule ligne à l'état de la situation financière.

**h. Présentation de l'amortissement et de la rémunération à base d'actions dans l'état des résultats**

Lors de la préparation de l'état consolidé des résultats, la direction a décidé de le présenter par fonction.

Ainsi, la dépense d'amortissement liée aux actifs incorporels d'acquisition présentée séparément en PCGR du Canada a été allouée aux différents postes représentant les dépenses par fonction.

La dépense liée à la rémunération à base d'actions présentée séparément en PCGR en Canada a été allouée au poste Frais généraux et frais d'exploitation dû aux fonctions occupées par les employés profitant de cette rémunération.

**i. Autres reclassements**

Les reclassements suivants correspondent à des choix effectués par le Groupe lors de son passage aux IFRS. Ces choix de présentation auraient également été possibles en PCGR du Canada.

Les montants reçus ou à recevoir par le Groupe pour ses services d'administration d'un programme de rabais et l'échange d'équipement usagés et pour ses services de transactions fiduciaires, qui devront être remis à des tierces parties ont été reclassés du poste Comptes créditeurs et charges à payer au poste Autres créditeurs.

Certains frais de carte de crédit ont été reclassés du poste Autres produits (charges) au poste Frais de vente et de commercialisation aux fins d'harmonisation de la présentation avec d'autres coûts de même nature.

Au cours de la préparation des états financiers consolidés IFRS du Groupe, la direction a réexaminé la présentation des certificats de placement garantis (encaissables à tout moment après 30 jours et sans pénalité) détenus par la Société au 31 mars 2011 et a décidé de les reclasser dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie compte tenu de leurs termes et conditions. Ce reclassement a par ailleurs eu pour incidence de réduire les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement de ce même montant pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
 Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**
**12 Informations annuelles additionnelles au 31 mars 2011 selon les IFRS**

Étant donné que ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les premiers états financiers consolidés de la Société préparés selon les IFRS, nous présentons ci-dessous certaines informations requises selon les IFRS dans les états financiers annuels qui n'ont pas été fournies dans les derniers états financiers annuels consolidés préparés selon les PCGR du Canada au 31 mars 2011.

**12.1 Filiales**

Le tableau ci-dessous présente le détail des filiales détenues directement et indirectement par la Société au 31 mars 2011.

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution ou inscription et d'exploitation	Pourcentage de participation	Pourcentage de droits de vote	Secteur d'industrie desservi
Technologies Carrus Inc.	Canada	100	100	Marché secondaire de l'automobile
3808891 Canada Inc.	Canada	100	100	Société de gestion
Le Forum des Courtiers Inc.	Canada	100	100	Composantes électroniques
Réseaux MERX Inc.	Canada	100	100	Opportunités gouvernementales
Systèmes InterTrade Inc.	Canada	100	100	Commerce au détail
InterTrade Technologies, Inc.	États-Unis	100	100	Commerce au détail
4222661 Canada Inc.	Canada	100	100	Opportunités gouvernementales
TIM USA Inc.	États-Unis	100	100	Société de gestion
Market Velocity, Inc.	États-Unis	100	100	Équipement informatique, télécommunications et produits électroniques grand public
Construction Bidboard Inc.	États-Unis	100	100	Opportunité gouvernementales
Power Source On-Line, Inc.	États-Unis	100	100	Équipement informatique, télécommunications et produits électroniques grand public
International Data Base Corp.	États-Unis	100	100	Opportunités gouvernementales
Polygroup, Ltd.	États-Unis	100	100	Diamants et bijoux
Mediagrif DMCC	Émirats Arabes Unis	100	100	Société de gestion
Mediagrif Information Consulting (Shenzhen) Co. Ltd.	Chine	100	100	Composantes électroniques

Au 31 mars 2010, la Société détenait les mêmes filiales, excepté Systèmes InterTrade Inc. et InterTrade Technologies, Inc., qui ont été acquises le 22 décembre 2010.

La Société détenait également à 100 % Epipeline Inc. constituée aux États-Unis. Cette filiale a été fusionnée avec International Data Base Corp. le 28 avril 2010.

**12.2 Immobilisations corporelles**

(En milliers de dollars canadiens)	Mobilier de bureau \$	Matériel informatique et autre matériel \$	Améliorations locatives \$	Biens en location- financement \$	Total \$
<b>Coût</b>					
Solde au 1er avril 2010	1 282	8 993	1 251	-	11 526
Acquisitions	602	808	1 053	-	2 463
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	-	166	60	198	424
Cessions	(535)	(2 554)	(1 168)	-	(4 257)
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>1 349</b>	<b>7 413</b>	<b>1 196</b>	<b>198</b>	<b>10 156</b>
<b>Cumul des amortissements</b>					
Solde au 1er avril 2010	1 122	7 811	1 170	-	10 103
Éliminations liée à la cession d'actifs	(528)	(2 550)	(1 167)	-	(4 245)
Amortissement de l'exercice	189	892	95	23	1 199
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>783</b>	<b>6 153</b>	<b>98</b>	<b>23</b>	<b>7 057</b>
<b>Valeur comptable au 31 mars 2011</b>	<b>566</b>	<b>1 260</b>	<b>1 098</b>	<b>175</b>	<b>3 099</b>

**12.3 Actifs incorporels**

(En milliers de dollars canadiens)	Logiciels \$	Logiciels et sites Web développés à l'interne \$	Total \$
<b>Coût</b>			
Solde au 1er avril 2010	5 266	1 006	6 272
Acquisitions	74	32	106
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	160	-	160
Cessions	(2)	-	(2)
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>5 498</b>	<b>1 038</b>	<b>6 536</b>
<b>Cumul des amortissements</b>			
Solde au 1er avril 2010	4 722	656	5 378
Élimination liée à la cession d'actifs	(2)	-	(2)
Amortissement de l'exercice	281	285	566
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>5 001</b>	<b>941</b>	<b>5 942</b>
<b>Valeur comptable au 31 mars 2011</b>	<b>497</b>	<b>97</b>	<b>594</b>

**12.4 Actifs incorporels d'acquisition**

(En milliers de dollars canadiens)	Clientèle \$	Technologie \$	Marques de commerce \$	Entente de non- concurrence \$	Bases de données \$	Total \$
<b>Coût</b>						
Solde au 1er avril 2010	7 548	1 956	604	-	29	10 137
Acquisitions						-
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2 470	1 119	-	13	-	3 602
Cessions	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>10 018</b>	<b>3 075</b>	<b>604</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>13 739</b>
<b>Cumul des amortissements</b>						
Solde au 1er avril 2010	5 255	1 633	547	-	27	7 462
Élimination liée à la cession d'actifs	-	-	-	-	-	-
Amortissement de l'exercice	745	202	13	4	2	966
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>6 000</b>	<b>1 835</b>	<b>560</b>	<b>4</b>	<b>29</b>	<b>8 428</b>
<b>Valeur comptable au 31 mars 2011</b>	<b>4 018</b>	<b>1 240</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>5 311</b>

**12.5 Goodwill**

	<b>31 mars 2011 \$</b>
(En milliers de dollars canadiens)	
Solde au début de l'exercice	25 991
Acquisition d'entreprise	1 600
Solde à la fin de l'exercice	27 591

L'augmentation du goodwill durant l'exercice terminé le 31 mars 2011 est due à l'acquisition de Système InterTrade Inc. (« InterTrade ») effectuée le 22 décembre 2010 (pour de plus amples informations sur cette acquisition, veuillez consulter les états financiers annuels de l'exercice terminé le 31 mars 2011).

Pour les fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté au groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) qui devrait bénéficier des synergies des regroupements et qui constitue le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins internes, ce qui correspond à l'ensemble des UGT composant le Groupe. Afin de déterminer si une dépréciation est requise, le Groupe estime la valeur recouvrable des UGT regroupées. La valeur recouvrable a été établie selon le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul est fondé sur les hypothèses clés suivantes :

- Les projections de flux de trésorerie sont déterminées à partir du budget approuvé pour l'exercice à venir. Celles faites pour les quatre exercices suivant l'exercice pour lequel le budget a été établi sont cohérentes par rapport aux données historiques et reflètent les attentes de la direction quant à la performance opérationnelle à moyen terme et la croissance prévue des marchés;
- Les flux de trésorerie ultérieurs à cette période de cinq ans ont fait l'objet d'extrapolations selon un taux de croissance constant de 2% par année, correspondant au taux prévu dans l'industrie;
- Le Groupe utilise un taux d'actualisation avant impôt de 22,8 % par année. Ce taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur d'activité.

À la date à laquelle le test a été effectué, le Groupe a déterminé que le groupe d'UGT avec goodwill n'avait pas subi de dépréciation. La direction est d'avis que tout changement raisonnablement possible des hypothèses clés prises en compte dans le calcul de la valeur recouvrable n'aura pas d'incidence sur les résultats du test de dépréciation.

**12.6 Impôts sur les résultats**

a) La charge d'impôts sur les résultats se répartit comme suit :

(En milliers de dollars canadiens)	<b>31 mars 2011 \$</b>
Charge d'impôts exigibles	
Impôt courant	3 170
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de l'impôt exigible d'exercices antérieurs	149
Charge d'impôts différés	
Charge d'impôts différés découlant de la naissance et de la reprise de différences temporelles	550
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de l'impôt différé d'exercices antérieurs	17
Pertes d'exploitation constatées	(215)
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts différés	253
Pertes d'exploitation non constatées - états américains	316
Incidence du changement de taux d'imposition statutaire sur les impôts différés	(35)
<b>Charge d'impôts sur les résultats</b>	<b>4 205</b>

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

- b) La charge d'impôts sur les résultats est calculée selon un taux d'imposition réel qui diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	<b>31 mars 2011 %</b>
Taux d'imposition moyen pondéré prévu par la loi	29,5
Augmentation (diminution) découlant de	
Répartition géographique des profits d'exploitation	1,2
Rémunération à base d'actions non déductible	0,1
Gain de change non imposable	(0,5)
Perte de change non déductible	0,4
Dépenses non déductibles	(0,2)
Perte d'exploitation constatée	(1,8)
Incidence du changement de taux d'imposition statutaire sur les impôts différés	(0,3)
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts différés	2,1
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	1,4
Pertes d'exploitation non constatées - états américains	2,6
<b>Taux d'imposition réel</b>	<b>34,5</b>

Le taux d'impôt utilisé pour le rapprochement des résultats de 2011 présenté ci-dessus est le taux d'impôt de 29,5 % qui s'applique au bénéfice imposable des sociétés du Canada en vertu de la loi fiscale en vigueur sur ce territoire.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010

c) Les soldes d'impôts différés se résument comme suit :

	31 mars 2011 \$
(En milliers de dollars canadiens)	
Impôts différés reconnus dans l'état des résultats	
Immobilisations corporelles	251
Actifs incorporels	(528)
Écart de change de nature capitale non réalisé	(7)
Impact de change sur intégré	(114)
Provisions	165
Loyers différés	(10)
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	49
Dépenses de recherche et développement	624
Pertes fiscales	6 127
Crédits d'impôt	(873)
	5 684
Impôts différés reconnus dans le cumul des résultats étendu	
Variation sur les contrats de change à terme	(256)
	(256)
<b>Actifs d'impôts différés, montant net</b>	<b>5 428</b>
Présentés comme:	
Actif d'impôts différés	7 365
Passif d'impôts différés	(1 937)
	5 428

L'actif d'impôts différés inclus 7 070 120 \$ qui sera réalisé dans plus d'un an. Le passif d'impôts différés inclus 1 177 693 \$ qui sera réglé dans plus d'un an.

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés  
Pour les trimestres terminés les 30 juin 2011 et 2010**

d) Les actifs d'impôts différés suivants non pas été comptabilisés :

	<b>31 mars 2011 \$</b>
(En milliers de dollars canadiens)	
Différences temporelles déductibles, pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé	
Pertes fiscales - produits des activités ordinaires	10 619
Pertes fiscales - capital	37
	<b>10 656</b>

**12.7 Transactions entre parties liées - Rémunération des principaux dirigeants**

Le tableau suivant présente la rémunération des administrateurs et de l'équipe de direction au cours de l'exercice :

(En milliers de dollars canadiens)	Exercice terminé le 31 mars 2011 \$
Administrateurs - honoraires et jetons de présence	168
Équipe de direction	
Avantages à court terme	1 957
Indemnités de fin de contrat de travail	531
Paiements fondés sur des actions	50
	2 706

La rémunération de l'équipe de direction est déterminée par le comité de rémunération compte tenu du rendement individuel, du rendement financier du Groupe et des tendances sur le marché.

Les avantages à court terme incluent des frais de gestion de 607 258 \$ encourus envers un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur le Groupe. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties.